

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2024, dans les académies de NANTES, ORLEANS-TOURS et POITIERS.

La présidente de l'Université d'Angers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans les académies de NANTES, ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Madame LORET Veronique, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université d'Angers, Angers.

Monsieur AMIARD Thierry, assistant ingénieur, vice-président, Le Mans Université, Le Mans.

Madame BOITIER Nathalie Lina, ingénieure de recherche de 1ère classe cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique, Montpellier.

Madame BRICHET Marie, ingénieure d'études hors classe, Université de Tours, Tours.

Monsieur CHYRA Maxime, attaché principal d'administration de l'état, Université de Poitiers, Poitier.

Monsieur BRUGGEMAN Jean-François, ingénieur de recherche de 2ème classe, suppléant, Université d'Angers, Angers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Angers , le 21 Mai 2024

Françoise GROLLEAU
Présidente
de l'Université d'Angers

